

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 JUIN 2024

**OBJET : SUBVENTION DU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL AUX ASSOCIATIONS**

DE 2024-058

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 17

Absents : 36

- dont ayant donné pouvoir : 7

Votants : 24

-dont « pour » : 24

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 0

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Le Vendredi 21 juin 2024 à 17h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ALBERTINI COLONNA Nicolette BERTINI Jean Marcel BRUSCHINI Pierre COGNETTI Vincent	COGNETTI TURCHINI Catherine GILLET VITTORI Stéphane LESCHI Pierre MORACCHINI Christian	NASICA Pierre OLMETA Pierre ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas	SARGENTINI François TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste VENTURINI Simon
--	---	---	--

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent)	GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) GUIDICELLI Mathieu (à Cognetti Turchini Catherine)	ROSSI Alexandre (à Sargentini François) SOUSTRE Frederic (à Olmeta Pierre)	TOMASINI Jacques André (à Bertini Jean Marcel)
---	---	---	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BRIGNOLE Jean BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FERRARI Blaise FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix	MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Jean Félix PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane	RENUCCI Franck RENUCCI Jean SALVIANI Pierre Paul SIMONPIERI Maria Catherine SIMONPIETRI Antoine VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	---

SECRETARE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 21 JUIN 2024 A 17H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM

Monsieur le Président expose au conseil communautaire les différentes demandes de subventions des associations et des foires de l'intercommunalité.

Considérant la compétence du développement culturel et sportif qui attribue une aide logistique et financière à la mise en place de manifestations telles que les foires, les trails, biathlons et triathlons, concours

Monsieur le Président propose d'attribuer les subventions comme suit :

- A Santa di U Niolu (Casamaccioli) : 8 000 €
 - Scontri di u Vinu d'Erbaghjolu (Erbajolo) : 3 000 €
 - A fiera di a Caccia e di a pesca (Ponte Novu) : 3 000 €
 - Fiera di a muntagna (Calacuccia) : 3 000 €
 - Fiera di u cantu (Sermanu) : 3 000 €
 - Fiera di Ponte Leccia (Ponte Leccia) : 3 000 €
 - Association Foncière Pastorale de Popolasca : 3000 €
 - Montée historique de Castirla (Castirla) : 3 000 €
 - Association « La boule de l'amitié » (Ponte Leccia) : 1 500 €
-
- Association « Le Plot » (Carticasi) : 500 €
 - Association u Cavallu di Bisinhi (Bisinchi) : 500 €
 - Associu Spurtivu a Paolina (Morosaglia) : 500 €
 - Association I corsulinchi (Cambia) : 500 €
 - Associu di Sermanu (Sermanu) : 500 €

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré décide :

Par 24 voix Pour 0 Contre 0 Abstention 0 Non-participation

- D'attribuer les subventions aux foires et associations citées ci-dessus
- D'inscrire ces subventions au budget 2024 pour une somme totale de 33 000 €
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 21/06/2024*



Le Président
François SARGENTINI